

Cahier des charges & feuille des prix (version : 05.2025)

Prestations de Software-as-a-service (SaaS)

Notre solution logicielle reev Connect est mise à votre disposition via le cloud reev et permet l'activation et l'attribution de processus de charge individuels à des personnes ou à des véhicules électroniques, le monitoring et le reporting, la comptabilisation et la facturation internes, la facturation externe, l'EMS, etc. comme décrit plus en détail ci-dessous. L'offre reev comprend la connexion logicielle de votre (vos) station(s) de recharge à notre infrastructure informatique, la plateforme reev et l'accès aux services correspondants.

Les paramètres de performance de nos solutions SaaS incluent en détail :

Configuration et administration générales	La plateforme reev vous permet de configurer et d'administrer votre infrastructure de recharge aussi facilement que possible. - Configuration des points de charge : charge libre sans authentification ou charge après authentification préalable - Apprentissage, attribution et gestion des cartes RFID
Suivi et rapports	Le tableau de bord de surveillance vous permet une représentation visuelle concise et des possibilités d'évaluation ciblées de l'infrastructure de recharge que vous exploitez, avec les fonctions d'affichage suivantes. - Nombre de points de charge (par site) - État de fonctionnement actuel (libre, occupé, ...) des différents points de charge de l'infrastructure de recharge et de la puissance de charge totale actuelle (par site) - La courbe de charge, c'est-à-dire la représentation temporelle de la charge par point de charge et pour l'ensemble des sites. - L'aperçu des temps de charge et des différents états de fonctionnement de l'infrastructure de charge ("états de charge") sous forme de carte de chaleur au fil du temps.
Allocation interne/imputation aux centres de coûts	L'ensemble de fonctions "allocation interne" vous permet de saisir précisément les coûts (de chargement) de votre flotte interne de véhicules ou de votre flotte de voitures de service au moyen de centres de coûts individuels et de les imputer en interne. - Possibilité de créer plusieurs centres de coûts - Attribution des processus de chargement individuels aux centres de coûts internes pour l'allocation interne des coûts - Gestion des cartes RFID ("clés de chargement" pour l'authentification) et attribution aux différents véhicules et utilisateurs - Affectation des cartes RFID aux centres de coûts - Gestion des tarifs pour la facturation interne : création d'un ou de plusieurs tarifs (kWh) - Fonction de décompte interne : cumul des coûts des processus de chargement par centre de coûts - Fonction d'exportation : exportation des coûts des processus de chargement par centre de coûts en tant que Fichier .csv

Facturation régulière des utilisateurs autorisés - commercialisation directe des points de charge à un cercle de personnes déterminé et défini par le client (Pro uniquement)	Avec la facturation automatisée aux utilisateurs autorisés, notre logiciel vous permet de commercialiser vous-même des points de charge à un cercle de personnes déterminé et défini (appelés utilisateurs autorisés) et de les vendre à titre onéreux. - selon le tarif que vous avez choisi. L'encaissement et le reversement des redevances dues pour les opérations de chargement s'effectuent avec l'aide d'un prestataire de services de paiement (dit Payment Service Provider ou PSP). - Invitation et gestion des utilisateurs autorisés - Définition des tarifs de charge pour les utilisateurs autorisés - Facturation individuelle automatisée des processus de charge mensuels des utilisateurs autorisés (sur la base d'une authentification) - Envoi des décomptes mensuels aux ayants droit par email - Ordonner des prélèvements mensuels via un PSP - La facturation est effectuée par le fournisseur au nom et pour le compte du client. Pour ce faire, le prestataire ouvre un circuit de facturation spécifique. - Crédit automatisé des opérations de chargement mensuelles au client - Envoi de crédits mensuels via un PSP
Charge Ad Hoc - commercialisation directe des points de charge par le client à un cercle indéterminé de personnes (charge d'hôtes, charge spontanée) (Pro uniquement)	Avec la fonction de charge Ad Hoc, notre logiciel vous permet de commercialiser vous-même vos points de charge à un cercle indéterminé de personnes (appelées utilisateurs Ad Hoc) et de les louer à un tarif que vous aurez choisi. - de proposer des services de recharge. L'encaissement et le reversement des redevances dues pour les opérations de chargement s'effectuent par l'intermédiaire d'un prestataire de services de paiement (PSP). - Possibilité de fixer le tarif individuellement par point de charge - Démarrage d'un chargement après une procédure d'autorisation - Affichage d'un compte de réservation pour les opérations de chargement Ad Hoc, y compris - Lister les chargements mensuels - Totalisation par mois des coûts et de la consommation d'électricité - Décompte des opérations de chargement des utilisateurs Ad Hoc - Crédit automatisé des recettes sur le compte de disponibilité du CPO - Facturation automatisée aux utilisateurs Ad Hoc
Conditions préalables côté client : - présence d'un signal GSM d'une puissance suffisante sur le site concerné - Mise à disposition de la charge maximale requise pour chaque site - Cartes RFID existantes ou clés de chargement existantes, les cartes RFID doivent être conformes à STD Mifare - Les stations de recharge sont équipées du matériel nécessaire pour fonctionner avec les cartes RFID supportées par reev. - Mise à disposition de cartes des parkings ou de plans de charge adaptés au monitoring pour chaque site au format de fichier image (PNG, JPG) (en option pour la représentation cartographique des points de charge) - Les bornes de recharge répondent aux exigences techniques définies dans l'annexe aux conditions contractuelles du produit reev Connect	

Services Roaming

En plus des prestations SaaS susmentionnées, la plateforme reev (dans sa version Pro) comprend la possibilité de faire commercialiser ses points de charge par reev, si client l'autorise.

Roaming - commercialisation des points de charge à un cercle indéterminé de personnes par reev (Pro uniquement)	Grâce à nos services roaming, vous pouvez proposer vos bornes de recharge à un plus grand nombre de conducteurs de véhicules électriques. Notre service comprend - L'inscription des points de recharge que vous avez sélectionnés à la plateforme de commercialisation d'un fournisseur tiers (par ex. Hubject GmbH). - La commercialisation, l'utilisation et l'exploitation des bornes de recharge via la plateforme d'un fournisseur tiers sont effectuées par reev en son nom, pour son propre compte et à ses propres risques. - Facturation entre reev et le client des processus de chargement générés par la plateforme du fournisseur tiers - Paiement mensuel par reev au client des processus de charge ainsi commercialisés au prix de puissance convenu Nos conditions contractuelles pour le produit reev Dashboard s'appliquent.
---	--

Payment Terminal (en option)

En plus des prestations SaaS susmentionnées, reev offre en option, par le biais du produit Payment Terminal, la possibilité de commercialiser lui-même ses points de charge avec terminal de paiement à un cercle indéterminé de personnes via un terminal physique de lecture de cartes.

Payment Terminal - commercialisation directe des points de recharge à un cercle indéterminé de personnes (boutique d'hôtes, recharge spontanée) par le client via un terminal physique de lecture de carte (Pro uniquement)	Avec cette fonction, notre logiciel vous permet de commercialiser vous-même vos points de charge à un cercle indéterminé de personnes (appelées Payment Terminal User) via un terminal physique de lecture de carte et de les proposer à titre payant - selon un tarif que vous aurez choisi. L'encaissement et le reversement des redevances dues pour les opérations de chargement s'effectuent avec l'aide d'un prestataire de services de paiement. - Possibilité de fixer le tarif individuellement par groupe de charge - Démarrage d'une opération de chargement après une procédure d'autorisation au terminal de lecture de cartes - Affichage d'un compte de réservation pour les opérations de chargement du terminal de paiement, y compris - Lister les chargements mensuels - Totalisation par mois des coûts et de la consommation d'électricité - Facturation des processus de chargement des utilisateurs de terminaux de paiement - Crédit automatisé des recettes sur le compte de disponibilité du CPO - Envoi automatique de justificatifs aux utilisateurs de terminaux de paiement
---	---

reev EMS / reev Energiemanagement

En plus des services SaaS mentionnés ci-dessus, reev offre également la possibilité d'intégrer les points de charge existants dans le système de gestion de l'énergie reev EMS basé sur le cloud.

reev EMS - système de gestion de l'énergie basé sur le cloud	L'EMS de reev permet de contrôler et de surveiller efficacement l'infrastructure de recharge et de répartir efficacement la puissance disponible entre les véhicules à recharger. La performance de l'infrastructure de recharge est ainsi maximisée sans devoir investir dans une augmentation coûteuse de la puissance de raccordement au réseau.
	Suivi et contrôle de l'infrastructure de recharge : - Contrôle avancé et gestion centralisée de l'infrastructure de recharge via un accès en ligne - Entièrement intégré via la plateforme reev
	Gestion de la charge et mise en cascade : - Répartition optimale de la capacité sur un nombre illimité de groupes de charge - Représentation de topologies complexes avec plusieurs sous-distributions - Calcul d'une limite dynamique en fonction de la charge du bâtiment (en option) - Prévention des surcharges grâce à une gestion précise des phases de la charge et à la prévention des charges déséquilibrées
	Définition des priorités : - La priorisation de points de charge individuels, d'utilisateurs ou de groupes d'utilisateurs (via une carte RFID) garantit que la puissance maximale est toujours disponible aux points de charge prioritaires.
	Chargement adapté au réseau : - Mise en œuvre des ordres de commande du gestionnaire de réseau au sens de l'article 14a de la loi sur l'énergie. La capacité restante est répartie entre les stations de recharge en tenant compte de la charge maximale admissible. - Raccordement et réaction au système d'alarme incendie
	Intégration PV : - L'intégration d'installations photovoltaïques augmente la puissance disponible pour l'infrastructure de recharge et assure une recharge plus rapide. - Pour réduire encore les coûts, la charge excédentaire PV (en option) garantit que seule l'électricité PV qui serait sinon injectée dans le réseau est utilisée pour charger les véhicules électriques.
	Connexion à des systèmes externes : - Possibilité de connexion à un système externe de gestion de l'énergie (EMS) et/ou à la gestion technique du bâtiment pour contrôler les points de charge sur la base de limites d'entrée prédéfinies - Connexion et réaction au système d'alarme incendie

Feuille des prix

L'achat de licences logicielles reev entraîne les coûts mensuels suivants par point de charge. Ces frais sont facturés une seule fois pour une année complète.

Lors de l'achat d'une clé de licence reev ready ou d'une clé de licence reev Connect, les frais d'utilisation sont inclus dans le prix d'achat pour les 24 premiers mois. A partir du 25e mois, les frais mensuels suivants s'appliquent à chaque point de charge. Si vous avez acheté un produit préconfiguré reev Pre-Configured, les frais mensuels s'appliquent après la phase d'essai initiale d'un mois (uniquement pour les nouveaux clients).

Plateforme reev Pro	EUR (net)
Taxe de base mensuelle par point de charge	9,90
Taxe mensuelle pour la carte SIM par carte	4,50

Plateforme reev Compact	EUR (net)
Taxe de base mensuelle par point de charge	6,90
Taxe mensuelle pour la carte SIM par carte	4,50

Terminal de paiement reev (en option)	EUR (net)
Frais de base mensuels par terminal de paiement	20,00

Frais liés aux transactions

Frais par transaction correspondant au pourcentage indiqué par montant de transaction plus un montant fixe.

	VISA/Mastercard		AMEX	SEPA
	National/ européen	Extra- européen		
Conducteurs enregistrés (collaborateurs avec véhicules privés) Libre choix du tarif de l'opérateur	3,1% + montant fixe : 0,10 EUR/mois	4,4% + montant fixe : 0,10 EUR/mois	4,8% + montant fixe : 0,10 EUR/mois	1,5% + montant fixe : 0,30 EUR/mois
Chauffeurs Ad Hoc (par ex. clients/invités) Libre choix du tarif de l'opérateur	3,1% + Montant fixe : 0,10 EUR	4,4% + montant fixe : 0,10 EUR	4,8% + Montant fixe : 0,10 EUR	-
eRoaming Tarif fixe	0,30 EUR/paiement			
Payment Terminal (en option) Libre choix du tarif de l'opérateur	5,0% sur la quantité chargée au cours du mois (via le terminal de paiement)			

Montants des paiements eRoaming

Allemagne :

- Charge AC : 0,4161€ par kWh Prix de la puissance (hors TVA)
- Charge DC : 0,5161€ par kWh de prix de puissance (hors TVA)

Suisse :

- Charge AC : 0,44 CHF par kWh Prix de la puissance (hors TVA)
- Charge DC : 0,54 CHF par kWh Prix de la puissance (hors TVA)

Italie :

- Charge AC : 0,40€ par kWh prix de la puissance (hors TVA)
- Charge DC : 0,50€ par kWh prix de la puissance (hors TVA)

Pays-Bas :

- Charge AC : 0,45€ par kWh Prix de la puissance (hors TVA)
- Charge DC : 0,55€ par kWh Prix de la puissance (hors TVA)

Autriche :

- Charge AC : 0,38€ par kWh prix de la puissance (hors TVA)
- Charge DC : 0,48€ par kWh prix de la puissance (hors TVA)

Luxembourg :

- Charge AC : 0,40€ par kWh prix de la puissance (hors TVA)
- Charge DC : 0,41€ par kWh Prix de la puissance (hors TVA)

Belgique :

- Charge AC : 0,45€ par kWh prix de la puissance (hors TVA)
- Charge DC : 0,55€ par kWh Prix de la puissance (hors TVA)

France :

- Charge AC : 0,33€ par kWh prix de la puissance (hors TVA)
- Charge DC : 0,41€ par kWh Prix de la puissance (hors TVA)

Frais de parking

L'exploitant de l'infrastructure de recharge reçoit en plus une taxe de stationnement de 0,10€ (UE) / 0,10 CHF (CH) par minute (valable seulement en DE, CH, IT, AT)

- après 240 minutes en charge AC
- après 120 minutes lors de la charge DC

Les frais de stationnement maximum sont de 12€ (UE) / 12 CHF (CH) par charge.

Autres remarques

Veillez noter que : Ces frais comprennent TOUS les frais liés aux transactions. Seuls les frais de change mentionnés (2%) sont exclus. Les prix en CHF peuvent varier. Si aucune procédure 3D Secure ou de détection des fraudes n'est requise lors du traitement de la transaction, les frais sont moins élevés. Si une procédure 3D est utilisée, les frais peuvent varier légèrement.

[Remarque : le client devrait/doit ensuite fournir d'autres informations importantes pour l'exécution des différents services dans les paramètres utilisateur du logiciel, par ex :

- Le recensement concret des points de charge,
- Création d'utilisateurs autorisés et de leur prix de chargement
- La fixation des prix de charge pour le Ad Hoc et/ou le roaming]